

Destinataires :

- Président(e)s des clubs et établissements affiliés
- Président(e)s des Comités territoriaux
- Membres du Comité Directeur
- Président de la FFME
- Invités

Marseille, le 28 janvier 2021

Objet : Convocation aux Assemblées Générales Extraordinaire, Ordinaire et Elective de la Ligue PACA Montagne et Escalade

Madame, Monsieur,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous convier aux Assemblées Générales Extraordinaire, Ordinaire et Elective de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade, qui se tiendront le **samedi 20 février 2021, de 10h à 14h de façon dématérialisée** (visioconférence) suivant la possibilité offerte en vertu de l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020.

Merci de confirmer l'inscription de votre représentant à cette Assemblée Générale Ordinaire et Elective avant le 12 février 2021, en utilisant le lien suivant :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=6uyWaOkjkh-ie87rv-Zs35cAoTzilrhCITPvBvBOzEBUNkpKV/TQ4SFZSM0dBV1VISTFHOEtXRjRLVC4u>

Si vous ne pouvez pas être présents, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre procuration par courriel (president@paca.ffme.fr et secetaire@paca.ffme.fr) et/ou courrier envoyé au siège de la Ligue.

Vous recevrez le lien de connexion à la visioconférence à partir du 13 février, à l'issue des inscriptions aux Assemblées Générales.

Ordre du jour

9h30 Ouverture de la visioconférence et accueil des participants. Contrôle des pouvoirs

10h00 Mot d'accueil et d'ouverture

Présentation des outils de visioconférence et de vote
Présentation du programme des Assemblées Générales
Hommage aux disparus

Assemblée Générale Extraordinaire

10h20 Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire
Les quorums n'ayant pas été atteints lors de l'Assemblée Générale du 21 janvier, l'Assemblée Générale Extraordinaire pourra délibérer sans quorum
Présentation et vote des modifications statutaires

10h30 Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Assemblée Générale Ordinaire et Elective

- 10h35 Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale de Mandelieu du 8 février 2020
Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2021
- 10h45 Rapports
Rapport moral du Président
Rapport d'activité des commissions

Rapports du trésorier et du vérificateur aux comptes
- 11h30 Présentation des listes de candidats au Comité Directeur pour l'Olympiade 2021-2024
Votes pour l'Election du Comité Directeur
- 11h45 Ouverture des votes électroniques (horaire indicatif)
11h50 Fermeture des votes électroniques (horaire indicatif)
- 11h55 Résultats des votes

Election du Président par l'Assemblée Générale
- 12h00 Ouverture des votes électroniques (horaire indicatif)
12h05 Fermeture des votes électroniques (horaire indicatif)
- 12h10 Résultats des votes
- 12h15 Election du Bureau par le Comité Directeur et présentation du bureau à l'Assemblée
- 12h20 Projets et Finances 2021 **(Présidence assurée par le nouveau président)**
Cotisation annuelle à la Ligue et part régionale de la licence fédérale 2022
Budget prévisionnel 2021
- 12h50 Élection des vérificateurs aux comptes
- 13h00 Questions diverses – Echange
- 14h00 Clôture de l'Assemblée Générale

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les plus cordiaux.

Salutations sportives,

Josselin CAZAUX
Président

46 rue Bravet – 13005 Marseille

<http://paca.ffme.fr>